



# L'ESSENTIEL

## EXERCICE 2019-2020

### CLOS AU 30 JUIN 2020

## LE MOT DU PRÉSIDENT



Nous clôturons un exercice inédit. Cette période nous a invités à nous réinventer afin de ne jamais rompre le lien avec les enfants comme les familles. L'annulation des rêves n'a toutefois pas entamé notre volonté farouche de déplacer des

montagnes pour les enfants malades.

Ne pas perdre le fil, continuer à regarder devant, garder le lien avec toutes les parties prenantes de l'Association : famille, enfants, donateurs, entreprises, soignants. Il n'a été question que d'énergie positive et d'engagement renouvelé.

Les rêves ne pouvant avoir lieu dans leur forme classique, les équipes ont trouvé des solutions pour que le rêve vienne aux enfants. Rencontres virtuelles, envois de cadeaux personnalisés pour patienter, un sacré challenge avec en ligne de mire le bonheur de nos petits princes.

Si de nombreux événements à notre profit ont été annulés ou reportés, le soutien des entreprises partenaires, fidèles parfois depuis de nombreuses années, nous a conforté dans l'importance du lien qui nous unit.

Cette période a finalement été l'occasion d'approfondir notre présence au sein des services hospitaliers en faisant émerger de nouvelles idées pour les accompagner dans la durée.

306 rêves ont été réalisés cette année, dont certains encore inédits dans l'histoire de l'Association, comme cette petite princesse qui rêvait d'être une sirène pour quelques heures...

Soyez convaincu que les 125 personnes qui œuvrent chaque jour à l'Association, bénévoles comme permanents, sont prêts



pour que le prochain exercice puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Si de nombreux événements à notre profit ont été annulés ou reportés, le soutien des entreprises partenaires, fidèles depuis de nombreuses années, nous a conforté dans l'importance du lien qui nous unit. Les donateurs de l'Association, particuliers, entreprises ou associations ont ainsi confirmé leur présence à nos côtés dans cette période tourmentée.

L'Association Petits Princes a choisi d'appliquer dès l'exercice 2019-2020 le nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2018-06 du 5 décembre 2018. Le principal impact sur les états financiers concerne la nouvelle comptabilisation des legs qui a conduit à augmenter le total du bilan de l'Association.

Je vous adresse, en notre nom à tous, mes plus vifs remerciements pour votre fidélité et votre soutien.

**Timothy Bovard**

Président de l'Association Petits Princes



### Commissaire aux comptes

L'intervention à l'Association Petits Princes d'un commissaire aux comptes indépendant est obligatoire. C'est lui qui contrôle les états financiers de l'Association et certifie les comptes annuels, incluant le compte annuel d'emploi des ressources.

### Reconnaissance d'utilité publique

L'Association Petits Princes est reconnue d'utilité publique par décret du 2 juin 2010. Cette reconnaissance, obtenue après une demande déposée auprès du ministère de l'Intérieur, témoigne de la rigueur de la gestion et du bon fonctionnement de l'Association.

### Don en confiance

L'Association Petits Princes est, depuis 2000, labellisée « don en confiance ». C'est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Sa mission est de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion.

# NOS MISSIONS, NOS VALEURS

Créée en 1987, l'Association Petits Princes a été la première en France à réaliser les rêves des enfants et des adolescents gravement malades.

La spécificité de l'Association Petits Princes porte sur deux points essentiels :

## POUR UN MÊME ENFANT, PLUSIEURS

### RÊVES PEUVENT ÊTRE RÉALISÉS

L'Association Petits Princes est la seule association en France à réaliser plusieurs rêves pour un même enfant malade en fonction de l'évolution de sa pathologie. Les bénévoles de l'Association sont en contact régulier avec les enfants pour un soutien dans la durée. Un enfant qui vit ses passions et réalise ses rêves, c'est un enfant qui trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie !

## UN SOUTIEN POUR L'ENSEMBLE

### DE LA FAMILLE

Parce que la maladie bouleverse tout l'univers familial, les parents et la fratrie vivent, dans la majorité des cas, les rêves aux côtés de l'enfant.

## UNE RELATION ÉTROITE

### AVEC LES HÔPITAUX

En lien avec 150 services hospitaliers en France, l'Association Petits Princes s'engage à :

- ★ respecter le secret médical et l'anonymat de l'enfant ;
- ★ établir une convention de partenariat avec l'hôpital ;
- ★ s'adapter à l'état de santé de chaque enfant. Tous les rêves sont préparés et réalisés en fonction de l'évolution de sa pathologie, avec la validation des équipes soignantes et des médecins de l'Association.

L'Association Petits Princes soutient également des projets ludo-éducatifs initiés par les hôpitaux eux-mêmes afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants hospitalisés ou de leur permettre de sortir de l'hôpital (ex : sortie à Disneyland Paris avec l'hôpital Arnaud de Villeneuve à Montpellier).

## Évaluation des actions.

## LA RÉALISATION DES RÊVES D'ENFANTS ET ADOLESCENTS

### GRAVEMENT MALADES

En moyenne sur les dernières années, l'Association a réalisé plus de 500 rêves par an.

Les enfants sont suivis par des bénévoles qui restent en contact régulier avec eux. Ces liens s'expriment par :

- ★ l'envoi d'une carte et/ou d'un cadeau d'anniversaire : 1 500 en moyenne par an ;



1<sup>ER</sup> RÊVE  
DÉCEMBRE 2016

Pierre reçu en Vip  
par l'équipe de  
Saint-Étienne.

2

2<sup>E</sup> RÊVE  
FÉVRIER 2020

Il assiste au match  
de l'équipe d'Arsenal  
et rencontre  
le capitaine,  
ancien joueur  
de Saint-Étienne.



AUJOURD'HUI PIERRE A 17 ANS ET  
NOUS SOMMES TOUJOURS À SES CÔTÉS.

- ★ des mails et/ou appels téléphoniques aux enfants suivis et à leur famille. Au 30 juin 2020, 1 820 enfants étaient suivis par l'Association de manière régulière ;
- ★ l'envoi d'invitations (spectacles, manifestations sportives, etc.) : 421 en 2019/2020 contre 950 en moyenne par an les années précédentes ;
- ★ des visites à l'hôpital occasionnellement ;
- ★ l'accueil des enfants et de leur famille à l'Association ;
- ★ la sollicitation des familles pour des actions de communication de l'Association : réseaux sociaux, presse écrite, tournages, etc.
- ★ par ailleurs, l'Association met en place des actions spécifiques pour les enfants qui ne sont pas en mesure de réaliser leur rêve (envoi de bons cadeaux, places de spectacle ou de foot, etc.).

L'Association doit également gérer les dossiers refusés, soit 51 demandes en 2019-2020, qui ne rentrent pas dans les critères d'acceptation (en raison de l'âge, demande de prise en charge financière, etc.).

## LE FINANCEMENT DE PROJETS HÔPITAUX

### (PÉDAGOGIQUES, LUDIQUES ET ÉDUCATIFS)

Depuis 8 ans, l'Association soutient financièrement des projets émanant directement des hôpitaux. Par an, ce sont plus de vingt projets, représentant un budget annuel moyen proche de 200 000 €, qui permettent à environ 3 000 enfants et adolescents hospitalisés de participer pleinement à des actions pédagogiques, ludiques et éducatives.

L'équipe chargée des relations avec les hôpitaux assiste régulièrement aux projets financés afin d'en mesurer l'impact.

Enfin, une synthèse générale des projets hospitaliers illustrée par des films et des photos est réalisée chaque année afin d'être présentée au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

# NOUS VOUS RENDONS DES COMPTES



## APPLICATION DU NOUVEAU PLAN COMPTABLE ASSOCIATIF

L'application anticipée du nouveau plan comptable associatif a marqué les comptes 2019-2020. Elle porte principalement sur le mode de comptabilisation des legs, qui sont désormais tous enregistrés au compte de résultat dès leur acceptation par le conseil d'administration. Ces modifications concernent :

- ★ des comptes ont été créés au bilan : biens et créances reçus par legs ou donation destinés à être cédés à l'actif et fonds reportés liés aux legs au passif en contrepartie de ces deux comptes ;
- ★ alors que d'autres n'ont pas été reconduits dans le nouveau règlement, à savoir les engagements hors bilan ainsi que le compte des legs en cours de réalisation (au passif).

## BILAN SIMPLIFIÉ AU 30 JUIN 2020

ACTIF (en milliers d'euros)	30/06/2020			30/06/2019 Net	PASSIF (en milliers d'euros)	30/06/2020	30/06/2019
	Brut	Amortissements	Net				
Total actif immobilisé	7 039	2 339	4 700	5 101	Total fonds propres	8 895	7 331
					Fonds dédiés sur dons manuels	312	0
Total actif circulant	4 222	0	4 222	3 728	Total dettes	1 249	1 591
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>13 136</b>	<b>2 680</b>	<b>10 456</b>	<b>8 923</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>10 456</b>	<b>8 923</b>

Le renforcement des réserves en 2018-2019 puis le résultat dégagé en 2019-2020 permettent de renforcer les fonds propres de l'Association et de conforter ainsi son haut de bilan. Les fonds propres représentent ainsi 85 % du total du bilan au 30 juin 2020.

Parmi les évolutions intervenues au passif du bilan, on citera :

- ★ la forte augmentation des fonds propres liée à un résultat tout à fait inhabituel. Ce résultat provient :
  - de la période exceptionnelle de Covid 19 traversée au printemps 2020 qui a imposé à l'Association d'annuler la réalisation de nombreux rêves et de reporter plusieurs projets hôpitaux ;
  - des legs et assurances-vie encaissés au cours de l'exercice qui ont atteint un niveau élevé pour la deuxième année consécutive (695 129 euros) ;
  - d'une nouvelle procédure d'enregistrement des projets hôpitaux avec, au passif, la constatation de l'engagement conventionnel vis-à-vis des hôpitaux et, à l'actif, la constatation des créances des projets hôpitaux ;
- ★ des modifications liées à l'application du nouveau plan comptable associatif :
  - la création d'un nouveau poste au passif, fonds reportés liés aux legs, qui fait apparaître les montants des legs non encore réalisés ;

## NOTRE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le modèle socio-économique de l'Association Petits Princes est fondé sur deux éléments :

- ★ le financement privé : la principale ressource de l'Association est constituée du mécénat (qui représente 48 % de ses ressources en moyenne sur les cinq dernières années) ; viennent ensuite les legs et assurances-vie (27 %) et les dons manuels (23 % dons de particuliers, collectes, produits de manifestations, etc.). L'Association ne reçoit quasiment aucune subvention (150 euros en 2019-2020) ;
- ★ les contributions volontaires à titre gratuit constituées du bénévolat et des prestations et dons en nature : ces contributions représentent chaque année un montant supérieur à celui des charges enregistrées. En 2019-2020, ces deux montants sont respectivement de 2 972 et 2 635 milliers d'euros.

- la disparition du poste des legs en cours qui se traduit par une diminution des dettes ;

- des biens reçus par legs enregistrés à l'actif du bilan qui conduisent à un accroissement de celui-ci ;

- ★ la poursuite du remboursement de l'emprunt immobilier lié à l'acquisition du siège de l'Association ;
- ★ des immobilisations en cours qui correspondent à la rénovation du système de climatisation de l'immeuble du siège de l'Association.

Les investissements augmentent sensiblement par rapport aux années antérieures, atteignant 167 828 euros (contre 35 429 euros en 2018-2019) en raison des travaux en cours de réalisation par la copropriété au sein de nos locaux.

## LA POLITIQUE DE RÉSERVES ET DE BESOINS DE FINANCEMENT

L'Association mène une réflexion et suit régulièrement le niveau de ses réserves et ses besoins de financement.

Sur le plan financier, elle dispose de réserves d'un montant significatif en valeur absolue. Pour l'Association Petits Princes, la politique de constitution de réserves peut être abordée à deux niveaux :

- ★ d'une part pour le financement des actions directement liées à l'objet social. Ces réserves assurent la trésorerie suffisante

pour assumer la mission, même si la conjoncture économique devait subir quelques aléas ;

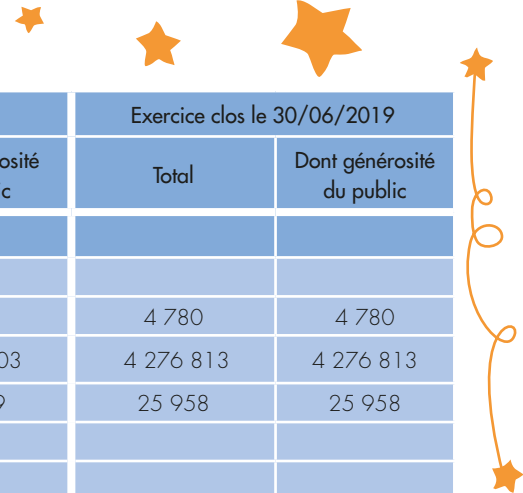
- ★ d'autre part, l'Association a besoin de conforter sa situation financière à long terme en sécurisant les besoins de financement liés à son actif immobilisé.

Quant au niveau nécessaire de ces réserves afin d'assurer la poursuite de l'activité de l'Association sereinement, il est lié :

- tout d'abord à la pérennité de la réalisation des rêves d'enfants (plus de 500 par an) ;
- ensuite à la poursuite et au développement des projets hôpitaux ;

- par ailleurs, l'Association bénéficie d'importantes prestations à titre gratuit chaque année pour ses missions sociales qui constituent des sources d'économies (réalisation des rêves, valorisation du temps des nombreux bénévoles, communication, ... environ 2 000 000 € par an).

Compte tenu du besoin de l'Association de conforter sa situation financière à long terme, un niveau de réserves suffisant est nécessaire au regard de ses ressources qui ne sont constituées que de dons (de personnes physiques et morales), de legs et d'assurances-vie, l'Association ne recevant aucune aide publique.



## COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en euros)	Exercice clos le 30/06/2020		Exercice clos le 30/06/2019	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - Produits liés à la générosité du public</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie	4 700	4 700	4 780	4 780
1.2 Dons, legs et mécénat	4 137 603	4 137 603	4 276 813	4 276 813
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	23 739	23 739	25 958	25 958
<b>2 - Produits non liés à la générosité du public</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	14 567		21 370	
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	17 838		23 713	
<b>3 - Subventions et autres concours publics</b>	150		650	
<b>4 - Reprises sur provisions et dépréciations</b>				
<b>5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs</b>			2 378 434	2 378 434
<b>TOTAL</b>	<b>4 198 598</b>	<b>4 166 042</b>	<b>6 731 717</b>	<b>6 685 984</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - Missions sociales</b>				
Rêves et suivis des familles	1 760 891	1 743 283	2 089 315	2 068 422
Projets hôpitaux	113 178	112 046	273 695	270 958
<b>2 - Frais de recherche de fonds</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	529 161	523 870	609 510	603 415
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	18 886	18 697	8 753	
<b>3 - Frais de fonctionnement</b>	210 980	208 870	214 726	212 579
<b>4 - Dotations aux provisions et dépréciations</b>				
<b>5 - Impôt sur les bénéfices</b>	2 353		2 511	
<b>6 - Report en fonds dédiés de l'exercice</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>2 635 450</b>	<b>2 606 766</b>	<b>3 198 510</b>	<b>3 155 373</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>1 563 148</b>	<b>1 559 276</b>	<b>3 533 207</b>	<b>3 530 611</b>

À l'issue de l'exercice 2019-2020, le total des produits atteint 4 198 598 euros, contre 4 353 283 euros à l'issue de l'exercice précédent (hors utilisation des fonds dédiés antérieurs qui présente un caractère exceptionnel), soit une baisse de 3,6 %.

Cette évolution s'analyse ainsi :

- ★ un recul de 3,3 % des produits de la générosité du public (qui passent de 4 307 551 euros à 4 166 042 euros), la baisse des legs, donations et assurances-vie n'étant pas totalement compensée par celle du mécénat et des dons manuels ;
- ★ les produits non liés à la générosité du public sont également en recul (- 28,8 %).

Conséquence de ces évolutions, la part relative du mécénat dans les ressources de l'Association se renforce après une année 2018-2019 exceptionnelle marquée par une part relative très élevée des ressources liées aux legs et assurances-vie.

L'exercice 2019-2020 voit un retour vers ce qui est la « norme de fonctionnement de l'Association », à savoir une part des fonds privés qui reste prépondérante à environ 60 % de part relative de financement. Dès ses premières années, l'Association a développé les relations avec les entreprises dont la source de financement reste prépondérante même si elle a tendance à baisser en part relative.

Le total des charges baisse sensiblement en 2019-2020 (de 3 198 milliers d'euros à 2 635 milliers d'euros) en raison de la crise sanitaire qui a fortement impacté l'activité de l'Association : baisse du nombre de rêves réalisés (de 524 à 306) et report de

plusieurs projets hôpitaux. Concernant ces derniers, la modification de leur mode de comptabilisation a amplifié la baisse des charges s'y rapportant (voir rapport financier).

### ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE 2019-2020

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en euros)	Exercice clos le 30/06/2020		Exercice clos le 30/06/2019	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
- Bénévolat	1 419 568	1 419 568	1 742 832	1 742 832
- Prestations en nature	1 552 947	1 552 947	2 289 161	2 289 161
<b>TOTAL</b>	<b>2 972 515</b>	<b>2 972 515</b>	<b>4 031 993</b>	<b>4 031 993</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	1 991 234	1 991 234	2 172 280	2 172 280
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	981 281	981 281	1 859 713	1 859 713
<b>TOTAL</b>	<b>2 972 515</b>	<b>2 972 515</b>	<b>4 031 993</b>	<b>4 031 993</b>

Au cours de l'exercice 2019-2020, l'évaluation du bénévolat a baissé de 18,5 % (passant de 1 742,8 milliers d'euros à 1 419,6 milliers d'euros) en relation avec la diminution du nombre de bénévoles (passé de 34,4 à 26,1 en équivalent temps plein).

Quant aux prestations et dons en nature, ils sont constitués de « gratuits » dont bénéficie l'Association Petits Princes lors de la réalisation des rêves, comme par exemple une chambre d'hôtel non facturée ou des places de spectacles offertes aux enfants, et

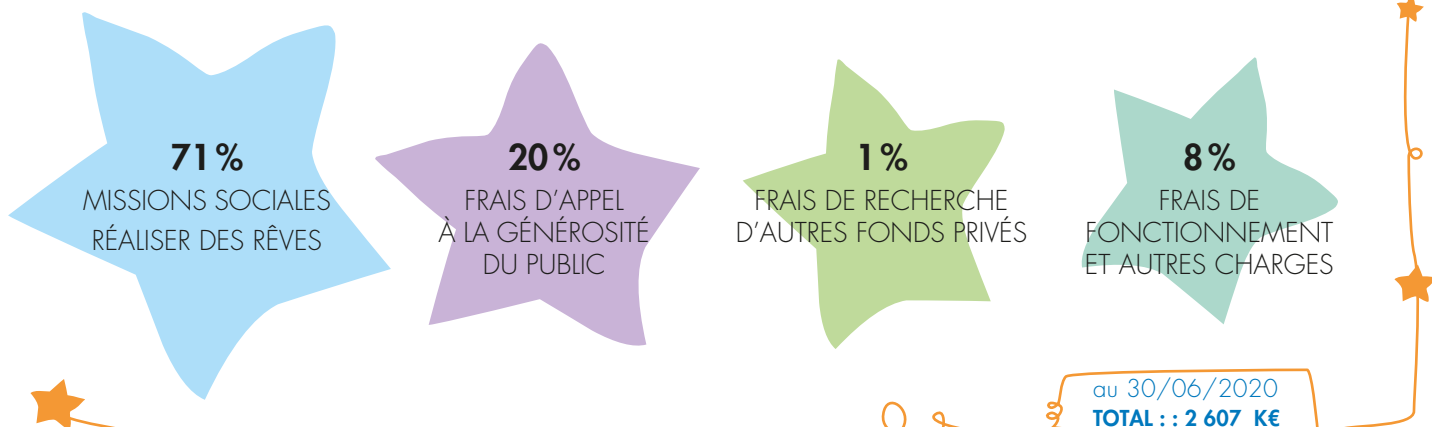
de « gratuits » en matière de communication, comme des annonces dans la presse et des bannières Internet, etc.

En 2019-2020, la part des annonces publicitaires a nettement diminué mais elle avait atteint un niveau exceptionnel en 2018-2019 en raison de la sortie du film de présentation de l'Association au printemps 2019. Ce film continue à être diffusé gracieusement par de nombreux supports.

## LES RESSOURCES ET LES EMPLOIS



### RÉPARTITION DE L'EMPLOI DES RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC



Si l'on considère les fonds issus de la générosité du public, le coût de la collecte de ces fonds s'élève à 13% (frais de recherche de fonds, soit 542 567 euros, rapportés aux ressources collectées auprès du public, soit 4 166 042 euros) contre 14% en 2018-2019.

# LES CHIFFRES CLÉS

L'ANNÉE 2019-2020, C'EST :

**306** rêves

**167** nouveaux petits princes ayant réalisé leur premier rêve

**106** bénévoles

**19** salariés

En lien avec **150** services hospitaliers dans toute la France

**26** projets d'hôpitaux financés par l'Association

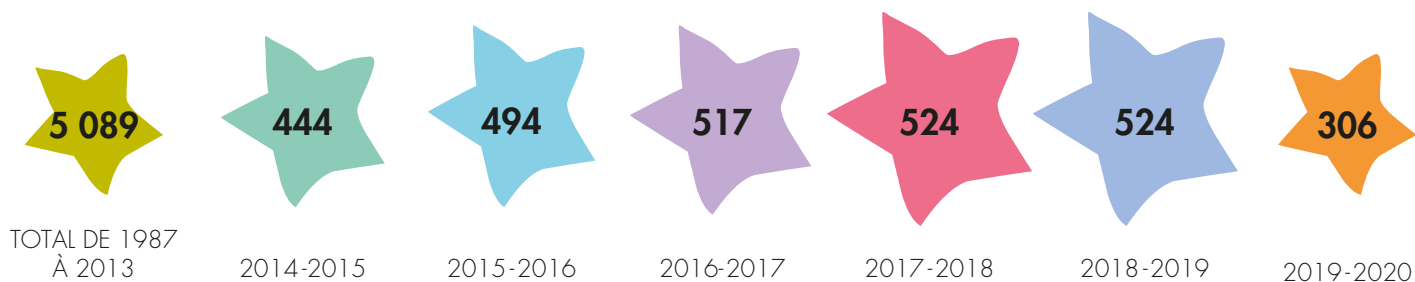
**18 000** fans Facebook

**742** retombées presse

Pour **1 €** dépensé, **1,1 €** de contributions volontaires à titre gratuit



## TOUJOURS PLUS DE RÊVES RÉALISÉS !



Baisse du nombre de rêves entre 2018-2019 et 2019-2020



Association Petits Princes  
66, avenue du Maine - 75014 Paris  
Tél. : 01 43 35 49 00 • mail@petitsprinces.com  
[www.petitsprinces.com](http://www.petitsprinces.com)